

SIEANAT-INFOS

2010 - JUILLET

NO 10

Éditorial du Président

DANS CE NUMÉRO :

Scolarisation	1
Carnets de circulation	2
Assurances	2
Agenda	2
Petit Cowboy	3
Grands passages	3
Inauguration de l'aire d'accueil	3
Paroles de voyageurs	4

C'est le retour de l'été et c'est le retour des grands passages de caravanes !!

En l'absence des terrains actés dans le schéma départemental de 2003, nous assistons au déroulement de la même pièce de théâtre : les maires excédés par l'arrivée d'une centaine de caravanes sur un terrain communal non prévu à cet usage ; les gens du voyage qui, en l'absence de réponse à leur demande d'accueil par courrier six mois auparavant, s'installent sur des espaces verts repérés à l'avance et refusent d'en partir avant une ou deux semaines car il s'agit pour eux d'une étape obligatoire de leur « tour de France » ; des jugements en référé, coûteux mais qui ne sont pas appliqués car inapplicables concrètement ; des services de l'Etat qui ne veulent pas réquisitionner des terrains et qui comptent sur les propositions des communes dont « leur maire est excédé par l'arrivée..... »



Cette situation perdure depuis plus de dix ans. Les solutions sont connues et appliquées concrètement dans d'autres régions, mais la volonté politique se fait attendre. L'automne arrive, les grands passages sont finis et rien ne se fait.....

C'est en juin que l'inertie des mois précédents se révèle à nouveau !! Cela repart pour une nouvelle représentation.

Un espoir de sortir de cette impasse apparaît néanmoins, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse est décidée à avancer concrètement sur le sujet.

Les autres grandes intercommunalités de notre département devraient elles aussi s'en préoccuper.

Le Sieanat continuera à conseiller les élus comme il le fait depuis sa création.

Enfin l'Etat doit prendre toute sa responsabilité dans le cadre que lui a fixé la Loi Besson de juillet 2000.

Jean-Marc Huyghe.

Comment améliorer la scolarisation des enfants du voyage?

Au SIEANAT, le travail au sein des quatre commissions est essentiel.

Au niveau de la scolarisation des enfants du voyage, la commission, présidée par Luc Sarion a permis de mettre en lumière une grande variété de mesures destinées à améliorer l'accès à l'éducation des enfants du voyage.

Tout d'abord, alors que les plus récentes statistiques sur la fréquentation scolaire des enfants du voyage datent de 1990, la nécessité de collecter des renseignements statistiques apparaît aujourd'hui nécessaire. La HALDE, dans une délibération du 6

avril 2009 a notamment souligné que « le Conseil constitutionnel a expressément reconnu la possibilité d'avoir recours à des données objectives pour évaluer l'ampleur des phénomènes discriminatoires ». Etant donné le lien étroit existant entre les conditions de vie des Gens du voyage et leur accès à l'éducation, une action forte est indispensable pour faire face aux importants problèmes de logement.

De plus, il faut travailler auprès des communes et des écoles afin de les sensibiliser à la question des gens du voyage. La HALDE a rappelé récemment que « le

territoire communal est susceptible de caractériser le délit de refus discriminatoire d'un droit accordé par la loi par une personne dépositaire de l'autorité publique au sens des articles 225-1 et 432-7 du Code pénal (...) ».

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre sans délai des mesures pour mettre un terme aux différentes formes de ségrégation scolaire, intégrer les enfants du voyage dans les classes ordinaires et favoriser la scolarisation des collégiens.

On sait donc ce qu'il faut faire. Ce dont on a maintenant besoin reste la volonté politique ...

Ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous faire part des thèmes que vous souhaiteriez voir aborder.

Contact :

mv.lacan-sieanat@orange.fr

Carnets de circulation

Présentée comme une avancée notoire, la loi de 1969 n° 69-3 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe règle les conditions de déplacement des populations itinérantes en encadrant notamment la délivrance des titres de circulation.

Dans sa délibération du 17 décembre 2007, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité met en lumière les contradictions et la disproportion du dispositif des titres de circulation et rappelle que la Commission européenne observe dès 2004 dans un rapport

intitulé « La situation des Rom, dans une Europe élargie » que « les Voyageurs sont tenus de produire un « permis de voyage », lequel impose paradoxalement à un seul groupe ethnique une obligation concernant ce qui est un droit général, le droit à la liberté de mouvement. »

Le caractère stigmatisant de la possession d'un carnet de circulation induit un sentiment de discrimination chez les Gens du voyage et la méconnaissance des spécificités de leur statut juridique constitue un obstacle sérieux aux politiques locales et nationales d'accueil des gens du voyage et de cohésion sociale.

Les députés Jean-Louis Touraine et Pierre-Alain Muet ont récemment annoncé leur volonté de déposer une proposition de loi visant à supprimer les carnets de circulation des Gens du voyage.

Comme le préconise la HALDE, il apparaît clairement qu'une réflexion quant aux conditions de délivrance et de suivi du carnet de circulation est nécessaire afin que la loi de 1969 puisse prendre en compte les évolutions du mode de vie des voyageurs : la délivrance progressive de la Carte d'Identité, la sédentarisation et le souhait d'ancrage territorial, l'accès au droit commun.

Assurances

Alors que la quittance d'assurance est exigée pour l'entrée dans une aire d'accueil, les Gens du voyage rencontrent d'énormes difficultés pour assurer leur caravane comme résidence principale. Une petite enquête du SIEANAT nous a permis de constater que de nombreuses compagnies refusent de procéder à ce type de contrat par peur des fausses

déclarations ou du fait que les voyageurs ne possèdent pas de domiciliation fixe.

Résultat: certains voyageurs assurent leur caravane comme un véhicule de tourisme alors qu'ils y vivent à temps plein ou se passent purement et simplement de couverture. Les conséquences peuvent alors être dramatiques com-

me lors des inondations dans le Var au mois de juin 2010 où des centaines de familles de voyageurs se sont retrouvées complètement démunies, sans avoir la possibilité d'un recours.

On retrouve ce type de difficultés pour accéder à d'autres polices d'assurance : véhicule, crédit bancaire...



6 avril 2010—Portet



29 juin 2010—Ramonville

Agenda

En cette année de commémoration de l'internement des tsiganes en France entre 1940 et 1946, le SIEANAT s'est mis à disposition des communes qui souhaitent organiser des événements culturels destinés à faire connaître et reconnaître ce versant peu connu de l'histoire de France. Le 6 avril 2010, près de 100 personnes étaient présentes à **Portet**

sur Garonne pour visionner le film sur les terrains familiaux et assister à une conférence sur l'histoire tzigane. Le 15 juin, le cinéma Le Régent de **Saint Gaudens** a proposé l'exposition sur le camp d'internement de Saliers. Enfin, le 29 juin 2010, le Festival Convivencia a fait halte à **Ramonville** pour une journée consacrée à la musique ma-

nouche. Les communes de **Saint-Orens, Labège et Montgiscard** préparent des événements pour les mois de septembre et d'octobre 2010.



15 juin 2010- Saint Gaudens

Ce que je suis, ce que j'aimerais être

Le SIEANAT a pris part à la réalisation d'un projet photographique mené par l'association le Petit Cowboy et porté par la MJC d'Escalquens. Intitulé « Ce que je suis, ce que j'aimerais être », ce projet photographique vise à prendre des participants deux photographies: l'une au naturel, sans fard dans une attitude du quotidien, l'autre, dans une attitude détournée, imaginée, déguisée, mise en scène.

Projet destiné à permettre des rencontres entre les jeunes de la MJC et les jeunes résidents des aires d'accueil d'Escalquens, Auzeville-Castanet, Labège et Ramonville, son intérêt éducatif est indéniable. Il encourage aussi la réflexion des jeunes sur l'avenir et

notamment sur l'orientation professionnelle. Plus globalement, il permet aux jeunes de travailler sur l'image, sur ce qui les identifie le mieux aux yeux des « Gadgés » et sur le décalage entre ce qu'ils sont réellement et l'image qu'ils donnent à voir aux autres.

Sidney et Poeme, 9 et 11 ans seront des danseuses de flamenco, Gochan, 6 ans, sera footballeur, Célia, 13 ans, chanteuse.

La réussite du projet ainsi que l'enthousiasme des jeunes participants et de leurs familles vis-à-vis de l'exposition des photographies, proposée notamment le 29 juin lors de la journée de commémoration de l'internement des Tsigane-

nes à Ramonville témoignent de la capacité de transformation et de dynamisme de l'identité comme de la culture tsigane.

En extraordinaire contraste avec les stéréotypes souvent véhiculés sur la communauté des Gens du voyage, la participation des enfants à ce projet nous permet de prendre conscience de la main tendue, de l'invitation à partager une culture en mouvement, qui s'ajuste entre racines et modernité, ancestralité et existence dans l'instant, charge identitaire des coutumes et légèreté de l'être présent.



Grands passages



Toulouse—Juin 2010

A partir du début du mois de juin et jusqu'à la fin du mois de septembre, des groupes composés de 60 à 200 caravanes de l'association évangéliste Vie et Lumière sillonnent

les routes de notre département.

Alors que le Schéma départemental prévoyait la réalisation de 5 aires de grand passage, aucune solution n'a pu être trouvée à ce jour. A défaut, les groupes stationnent sur des terrains non autorisés sans que la préfecture ne puisse s'y opposer.

Ces rassemblements revêtent plusieurs intérêts pour les voyageurs:

- Intérêt religieux: diffusion de la religion évangéliste au sein de la communauté
- Intérêt familial: retrouvailles, échanges familiaux, formation de nouveaux couples
- Intérêt économique: échanges commerciaux sur les marchés, identification de nouveaux marchés,
- Intérêt culturel: préservation des valeurs de la communauté.

Un grand merci à nos deux stagiaires, Julie Soutiras, de l'IUT de Figeac et Véronique Nemur en formation gestionnaire pour leur travail et leur enthousiasme.

Inauguration de l'aire d'accueil du Céré de Launaguet

Une cinquantaine de personnes étaient présentes le 24 juin dernier à Launaguet à l'occasion de l'inauguration de l'aire d'accueil des Gens du voyage en présence de M. Brunet, de Mme Floureusses pour le Conseil Général, de M. Armand, sous-préfet de Muret, de Mme Imbert, députée, de M. Huyghe, Président du SIEANAT et de Mme Sylvestre, maire de Launaguet..

Les 16 places de caravanes sont déjà toutes occupées depuis l'ouverture de l'aire au mois de mai 2010. Issues de différentes grandes familles traditionnellement présentes dans le département, les résidents apprécient la localisation de l'aire dans un cadre verdoyant, à la fois proche des commerces et des services publics communaux.

L'inauguration a débuté avec le

coupe de ruban et un poème d'enfant. Les discours des représentants de l'Etat et des collectivités publiques ont été suivis d'un apéritif et d'un concert du groupe Tonio Y Pepito.

En septembre prochain, l'aire d'accueil de Tournefeuille sera





SIEANAT

4 rue Claude Chappe
31520 RAMONVILLE St Agne

Téléphone : 05 61 73 64 50

Télécopie : 05 61 73 17 93

Messagerie : sieanat@wanadoo.fr

Site: www.sieanat.fr



Jean Marc Huyghe,
Président du Sieanat

Crée en 1984, le SIEANAT regroupe 85 communes. Il a pour objectif de :

- Favoriser l'accueil des gens du voyage dans le département en sensibilisant les élus et en les aidant pour la réalisation d'équipements correctement aménagés,
- Participer au suivi du schéma départemental de la Haute-Garonne, de son application et de ses révisions,
- Promouvoir la solidarité intercommunale,
- Assurer la gestion des équipements d'accueil.
- Etudier les différents aspects de l'insertion économique des Gens du voyage et participer à toute action la favorisant,
- Réaliser des actions de communication en rapport avec les objets du syndicat auprès des élus, de l'administration, de la population et des Gens du voyage,
- Penser et mettre en œuvre des actions en direction des populations et des Gens du voyage sur le thème « Vie sociale et citoyenneté »

AGENDA* :

08 juillet 2010 - 14h : Conseil Syndical—Ramonville

06 septembre 2010 - 14h : Lutte contre l'illettrisme—UTAMS Castanet

* le calendrier complet des réunions du SIEANAT est disponible sur la partie ressources du site (www.sieanat.fr)

La parole aux voyageurs...

Je vais vous demander de vous présenter, qui êtes-vous?

C. : Je m'appelle C. , je suis mère de trois enfants, j'habite R. , sur un terrain que j'ai acheté il y a quelques années. J'ai trente-trois ans, je suis mariée en concubinage. Mon mari s'appelle S. , il a trente-cinq ans. Je suis mariée depuis l'âge de 16 ans, ça va faire 17 ans au mois d'août. .

Vous êtes vous-même « Gens du voyage »?

C.: Oui, mais plutôt semi-sédentaires, parce que d'habitude on voyage. Là, cette année, on a décidé de repartir avec mon mari après la fin de l'école des enfants mais pour l'instant, ce n'est pas possible, on a vendu tous nos véhicules. Dès qu'on pourra, on ira voyager à peu près un mois et demi ou deux mois. On va aller à la mer un peu et puis on suivra les missions des Chrétiens. Je suis pas spécialement dedans, mais je trouve que c'est bien. C'est évangéliste, moi je suis pas spécialement comme ça, mais c'est bien, ils restent une semaine dans chaque ville et je peux les suivre.

Ça va vous permettre, en fait, d'avoir de la place ?

C.: Voilà! Parce que quand on n'est qu'une seule caravane ou deux, on a pas de place, mais quand on est trente ou cinquante caravanes, on nous en trouve. C'est pour ça qu'on les suit, pour avoir de la place. Il y a déjà des missions, mais après on sait pas spécialement où ils vont, où il y a de la place; comme on dit « Où le vent les emmène », quoi!

Plus que le vent, disons plutôt les autorités, non?

C.: Voilà, ça fait que tout dépend où ils vont trouver de la place pour cinquante. On l'a déjà fait, on a l'habitude. Oui, c'est bien. On est allé dans les grandes conventions à Nevoy où il y a dix mille, quinze mille caravanes. On change carrément de département, parce que les grandes conventions se trouvent où il y a les grands aéroports désaffectés, ou les terrains militaires qui peuvent accueillir autant de caravanes. On a les sanitaires, sauf l'électricité. Il faut se brancher sur un groupe électrogène que tu paies tren-

te euros par semaine, ça fait quand même cher. Mais l'été, je consomme pas beaucoup d'électricité, parce qu'il fait jour de bonne heure. Pour cuisiner, j'ai un camping-gaz, et la lessive à la main, c'est du travail, faut le faire.

Est-ce que vous travaillez en même temps que vous déplacez ?

C. Non, parce que mon mari , lui, son travail est ici. Donc, ce sera les vacances pour nous, il n'y a pas d'école.

Votre famille fait quoi comme activité?

Mon mari fait des chantiers dans le bâtiment, peinture, toiture...
Moi, longtemps j'ai fait les marchés avec mon père quand j'étais petite, après je me suis mariée et je m'occupais des enfants. Maintenant, c'est si difficile de vivre que je voudrais recommencer à faire les marchés, vendre de la lingerie, des lunettes, des bijoux fantaisie...

